

COLLECTIF RENARD GRAND EST

regroupant près de 70 structures liées à la protection de la nature

TIRS DE NUIT DES RENARDS DANS LE GRAND EST

Une comédie en 6 actes

IL Y A QUELQUES SEMAINES, LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG A ENCORE UNE FOIS JUGÉ ILLÉGAUX LES TIRS DE NUIT DES RENARDS ROUX EN MOSELLE !

Malgré une opposition forte et récurrente de la population qui s'est exprimée durant les consultations publiques, malgré les arguments scientifiques apportés notamment par le Collectif Renard Grand Est, malgré une motion du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel et en dépit de pétitions ayant recueilli plusieurs dizaines de milliers de signatures, les préfets des départements de l'Aube, des Ardennes, de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle ont pris successivement depuis 2016, six arrêtés préfectoraux autorisant la destruction du renard par tir de nuit.

Des associations (One Voice, Aspas, LPO 54,57 et Champagne-Ardenne, GEML, Flore 54, ReNard), toutes membres du Collectif Renard Grand Est, ont donc, à six reprises, porté l'affaire devant les tribunaux administratifs de Strasbourg, Châlons-en-Champagne et Nancy.

Tous les arrêtés préfectoraux ont été annulés ou suspendus !

Les 6 recours ont conduit à une annulation ou suspension des arrêtés préfectoraux. Deux préfetures « récidivistes », celle de la Moselle et de la Meurthe et Moselle, ont même été sanctionnées chacune à deux reprises. Ces jugements interviennent sur des dossiers pourtant instruits par des services de l'Etat et sur avis de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Si les associations se félicitent, elles regrettent néanmoins les pertes de temps, d'argent, d'énergie et de vies animales sacrifiées pour que finalement soient annulées des décisions qui ne permettaient de satisfaire encore une fois que le seul lobby de la chasse.

Dans la même logique, rappelons ici que pour la douzième fois, le Conseil d'État vient de suspendre l'autorisation de prolongation de la chasse aux oies sauvages, cadeau qu'Emmanuel Macron avait pourtant promis aux chasseurs en dépit des règlements européens. Il est urgent que la France œuvre enfin en faveur de la biodiversité, dont le déclin catastrophique est chaque jour un peu plus avéré.

Contact presse : franckvigna@sfr.fr / 06 20 18 52 22

www.renard-roux.fr - www.facebook.com/CollectifRenard



Collectif Renard Grand Est

Le Collectif Renard Grand Est regroupe près de 70 structures liées à la connaissance et à la protection de la nature du Grand Est. Il milite pour que soient enfin pris en compte les éléments scientifiques en faveur du Renard roux et que cesse l'acharnement inutile contre cette espèce.

